

BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTES BY THE WAY VENELLES 2023-2024

valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

MERCI DE RENSEIGNER **TOUTES LES INFORMATIONS** DEMANDEES
EN MAJUSCULES et 1 bulletin par adhérent

NOM ADHERENT																				
PRENOM ADHERENT																				
ADRESSE																				
CODE POSTAL																				
VILLE																				
DATE DE NAISSANCE																				
SEXE	<input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> FEMME																			
EMAIL																				
TEL FIXE																				
TEL MOBILE																				
PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PB																				
TEL MOBILE																				



ASSURANCE RAQVAM MAIF Associations et Collectivités
Toutes les activités pratiquées au sein de l'association sont garanties.
Les contrats d'assurance sont à votre disposition sur simple demande.

- J'accepte le droit à l'image (photos ou vidéos pouvant être diffusées sur notre site web, page Facebook ou sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir les activités de l'association)
- J'ai lu et j'accepte le Règlement Intérieur de By The Way Venelles (consultable sur notre site Internet).

Date :

Signature :

ADHESION ANNUELLE 2023-2024

TYPE ADHESION ET TARIF	FAMILLE	INDIVIDUELLE
	30,00 €	20,00 €

PARTICIPATION AUX SEANCES HEBDOMADAIRES

SALLE : TRIBOULET		JOUR :		HORAIRE :	
NB SEANCES PAR SEMAINE	1 SEANCE	CHOIX	≥ 2 SEANCES		
TARIF PLEIN	350,00 €		FORMULE ILLIMITEE » 500,00 € <input style="width: 30px; height: 20px; margin: 5px auto;" type="checkbox"/>		
TARIF REDUIT					
- à partir de la 2eme adhésion du foyer	320,00 €				
- étudiants ou demandeurs d'emploi*					

* Pour pouvoir bénéficier du Tarif Réduit (étudiant ou demandeur d'emploi), fournir un JUSTIFICATIF AU MOMENT de votre adhésion.

PARRAINAGE : Remise de 10€ offerte au parrain et au nouvel adhérent

NOM DU PARRAIN													
OU NOM DU FILLEUL													

MODE DE REGLEMENT DES PARTICIPATIONS

CHOIX ET MONTANT

1 CHEQUE ANNUEL à l'ordre de l'Association By The Way Venelles	
3 CHEQUES TRIMESTRIELS (encaissés début octobre – janvier – mai). Par exemple : 130€ ou 120€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 30€ famille ou 20€ individuelle) – puis 2 chèques de 125€.	
10 CHEQUES MENSUELS (2 encaissés début octobre puis 1/mois jusqu'à début juin). Par exemple : 65€ ou 55€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 30€ famille ou 20€ individuelle) – puis 9 chèques de 35€.	
1 Virement annuel (IBAN FR76 1027 8090 6500 0202 4840 164 – CMCIFR2A) en indiquant vos nom et prénom	
ANCV – Chèques vacances	
Autre : ESPECES, Pass Loisirs de Venelles (à demander au CCAS)	